Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 39 (1992)

Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mis en consultation: de nouvelles lignes directrices, un catalogue des prestations, des structures rigoureuses

La CRS: dynamique et courageuse

crs. C'est en organisation innovatrice et dynamique que la Croix-Rouge suisse (CRS) entend adopter des positions claires et courageuses pour remplir sa mission humanitaire. Le catalogue des prestations sera rationalisé, l'image de marque unifiée, et l'édifice doté de structures mieux adaptées à ses besoins. Un groupe de travail «La Croix-Rouge en Suisse — Horizon 2000» a présenté aux délégués de la CRS réunis à Soleure un projet allant dans ce sens. Tous les membres actifs sont invités à participer à la procédure de consultation, qui se déroulera jusqu'au mois d'octobre 1992.

Les délégués de la CRS, qui ont tenu leur assemblée au Landhaus de Soleure sous la direction du président de l'organisation, Karl Kennel, se sont vu remettre un document capital pour l'avenir de l'œuvre d'entraide. La Croix-Rouge entend en effet resserrer les liens entre les divers membres qui la composent, en particulier se doter d'une image de marque unifiée (corporate identity), et rechercher des solutions non bureaucratiques en sa qualité de prestataire de services innovateur et dynamique. Elle agit exclusivement dans l'intérêt des victimes et prend clairement position sur des questions relatives à sa mission humanitaire. Elle fait tout son possible pour assurer une vaste diffusion de ses principes fondamentaux et renforce son activité en faveur de la jeunesse.

Bénévoles et professionnels se complètent de manière à atteindre une efficacité optimale en s'appuyant sur une direction solide. Proches des bénéficiaires, les prestations sont décentralisées, donc gérées le plus possible au plan régional. Dans ses campagnes de recherche de fonds, la CRS s'efforce de respecter les vœux des donateurs. Les moyens financiers sont utilisés avec ef-

ficacité et à bon escient.

La qualité avant tout

Le groupe de travail propose une concentration des activités sur les domaines où la Croix-Rouge est spécialisée, en particulier la santé et l'assistance, la transfusion sanguine, le sauvetage et le service sanitaire ainsi que l'aide en cas de catastrophe. Ce faisant, elle préfère la qualité à la quantité. Tâche traditionnelle, le soutien du service sanitaire en cas de guerre ou de catastrophe, qui constitue une obligation pour la Croix-Rouge en vertu du droit international humanitaire, sera maintenu. L'organisation accorde une grande importance à la chaîne du sauvetage et à l'aide en cas de catastrophe en Suisse. Il convient de développer la formation de cadres dans les professions de la santé, qui devront déboucher sur des diplômes de niveau ETS ou universitaire. En outre, il est prévu d'étendre les prestations dans le domaine des cours à la population et de la formation de personnel soignant auxiliaire. La CRS entend également se lancer dans une nouvelle activité, à savoir la formation et l'encadrement d'objecteurs de conscience astreints au travail dans le secteur des soins.

La CRS entend abandonner la gestion des centres d'ergothérapie et de foyers

de jour, ou confier ces activités à d'autres organismes. En l'occurrence, elle a pour devise: rationalisation. Etant donné ses tâches traditionnelles et l'existence d'institutions spécialisées, la CRS ne prévoit pas un engagement spécifique dans les domaines de la promotion de la santé, de la lutte contre la drogue et le sida. Elle continuera à gérer des centres pour requérants d'asile dans les cas où la Confédération ou les cantons ne s'en chargent pas euxmêmes.

Pour ce qui est des activités à l'étranger, la CRS veut axer son travail sur l'aide d'urgence et la reconstruction, que ce soit à la suite de catastrophes naturelles ou lors de conflits armés. En matière de coopération au développement, le groupe de travail recommande à l'organisation de se consacrer uniquement à des programmes sélectionnés dans le domaine de la santé. Il propose d'associer les organisations CRS cantonales à ces activités, de même qu'à l'aide en cas de catastrophe en Europe et dans le monde entier.

Structure fédéraliste

A l'avenir, l'organisation sera dotée d'une structure fédéraliste, où les niveaux national et cantonal/intercantonal seront plus nettement définis qu'à l'heure actuelle. Au plan national, l'organe suprême sera l'Assemblée de la Croix-Rouge, qui élira un conseil fort de sept membres, organe exécutif de milice placé sous la direction du président de la Croix-Rouge. La direction des opérations et la coordination seront assurées par un directeur général.

Le groupe de travail propose en outre de doter d'un secrétariat intercantonal les associations cantonales, dont des organes sont une assemblée intercantonale des présidentes et des présidents et un comité intercantonal. Dans l'organigramme, le directeur de ce secrétariat se trouve au même niveau que les directeurs de départements s'occupant de tâches d'envergure nationale.

PemoZiv

Die neue Software-Generation – ZS-Komplett – ZS 95

PemoZiv für

Zivilschutzstellen/Zivilschutzorganisationen (ZSST/ZSO/BSO)

Zivilschutz-Ausbildungszentren (ZAZ) sowie andere Wehr- und Katastrophendienste (Feuerwehr usw.)

Ein komplettes Programm für: Personalverwaltung, Personalausbildungsplanung, Soll-Ist-Vergleich, administrative Dienstanlässe/ Kursbegleitung, Schutzraumkontrolle, Korpsmaterialverwaltung, Fahrzeugrequisition, ab 1993/94 ist auch die ZUPLA von PemoZiv erhältlich.

PemoZiv ist ab sofort lieferbar, alle Programme sind bereits in ZSO und ZAZ im täglichen praktischen Einsatz. Referenzen auf Anfrage.

PemoZiv können Sie heute kaufen, damit arbeiten und 1993 (Budget) bezahlen.

AUSKUNFT nur bei: Telefon 01 836 91 65, Fax 01 836 87 70, oder: PROTEKTOR-Zivilschutz-Engineering, Klotenerstrasse 20, 8303 Bassersdorf